Chères Rivièroises, chers Rivièrois,

Une nouvelle année s'est engagée et nous voici déjà à mi-mandat.

Je vous invite à découvrir les premières manifestations prévues sur la commune et quelques informations importantes.

La préparation du budget 2023 est en cours et vous en retrouverez tous les éléments sur le prochain Reflex.

Nous continuons à faire de Saint Joseph de Rivière un village où il fait bon vivre où chacun trouve sa place.

Bonne lecture!

Votre Maire, Marylène Guijarro



Chasse, régulation des sangliers

Nous vous informons que par arrêté préfectoral des opérations de régulations des populations de sangliers vont avoir lieu jusqu'au 17 mars sur le territoire des communes de Saint Laurent du Pont et de Saint Joseph de Rivière notamment dans l'enceinte de l'ENS des tourbières de l'Herretang.

Ces opérations ont pour finalité de limiter les dégâts du sanglier sur les cultures agricoles. Elles sont à l'initiative de la Direction Départementale des Territoires de l'Isère, encadrées par les services Départementaux de l'Office Français de la Biodiversité, l'Office National des Forêts et dirigées par des Lieutenants de Louveterie. Elles auront lieu de jour comme de nuit à l'aide de matériels de vision nocturne et de modérateurs de son.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre vigilance pour nous signaler tout sanglier blessé que vous pourriez apercevoir.



Ecopâturage

Vous avez certainement remarqué, l'année passée, que le site du plan d'eau avait accueilli, près du city stade, quelques charmants animaux : un joli troupeau de chèvre de Rove.

Ces sympathiques invitées étaient là pour nous aider à lutter contre une plante invasive bien connue : les renouées asiatiques qui ont colonisé le pourtour des étangs et qu'elles consomment avec appétit et abnégation.

Cette année, elles seront de retour sur le même site dans un parc qui leur sera spécialement dédié, pour poursuivre leur écopâturage. Elles ne mangeront pas seulement les plantes qui poussent à leur portée mais également celles que notre prestataire mettra à leur disposition en fauchant les autres surfaces attenantes et également infestées.

N'hésitez pas à venir leur rendre visite seul ou en famille, les enfants aiment beaucoup les observer. Cependant, nous vous recommandons d'être vigilants et de ne pas les nourrir, l'équilibre de leur régime alimen-

taire est important pour leur santé et cela compliquerait la tâche de l'éleveur qui veille sur elles. Nous comptons sur vous pour que le séjour de nos alliées de la lutte contre les invasives se passe le mieux possible.



Travaux d'entretien végétation

Des travaux d'entretien de la végétation nécessaires au bon fonctionnement des lignes à haute tension sont prévus sur le territoire de Saint Joseph de Rivière jusqu'au 31 mai 2023.

L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE groupe maintenance réseaux Dauphiné, à l'entreprise : GRDE, basée à Echirolles.

En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au représentant local de RTE qui assure le contrôle des travaux :

M. Gauthier Frédéric (04 38 70 13 13).

n°136

MARS 2023

Mairie de St Joseph de Rivière

Directrice de la Publication : Marylène GUIJARRO Maire

Tirage: 550 exemplaires

Conception : Mairie de St Joseph de Rivière

Dépôt légal à parution.

Imprimé en mairie











LA BIBLIOTHEQUE VOUS ACCUEILLE ...

Mercredi de 15h à 18h

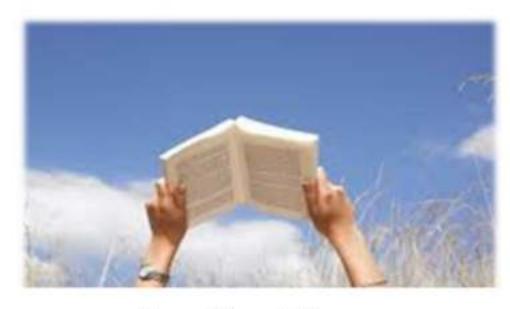
Jeudi de 16h à 18h30

Samedi de 13h à 17h

04 76 06 21 37

Bib.saintjo@orange.fr

https://www.saint-joseph-de-riviere-bib.fr/



Exposition artistique

La municipalité organisera une exposition artistique le week-end du 27 et 28 mai à la salle d'animation rurale. N'hésitez pas à vous signaler en mairie si vous souhaitez participer.

Un concours photo est également prévu pour l'occasion...avis aux photographes en herbe de 12 à 25 ans souhaitant faire découvrir leurs plus beaux clichés, veuillez vous référer à l'affiche dans la rubrique « Agenda ».

Local commercial à louer

Après avoir subi quelques travaux de rénovation, le local commercial situé au 1131 route de Chartreuse est disponible à la location!

N'hésitez pas à contacter la mairie si vous souhaitez des renseignements ou pour venir le visiter.

D'Italie, du Brésil, d'Allemagne ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI, Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Le CEI, association loi 1901, aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles. Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, n'hésitez pas à contacter la responsable locale : Myriam LESOUEF

myriam.lesouef@gmail.com

Incivilités

Suite à divers témoignages, nous rappelons que les déchets jetés dans les containers à ordures ménagères doivent avoir été mis sous sacs poubelles au préalable.

Appels frauduleux

Certains habitants ont été victimes d'appels frauduleux prétendant que la commune les avait mandatés pour effectuer divers travaux...

Attention aux tentatives d'escroquerie!

La commune ne mandate aucune entreprise pour effectuer des travaux chez les particuliers.

Soyez donc vigilants!

Recyclage des cartons

Les cartons d'emballage de petite taille sont de plus en plus présents dans les déchets à évacuer en raison de l'augmentation du commerce en ligne.

Pour répondre à ce besoin, la municipalité vous propose un essai de collecte locale de ces cartons usagers. Un local de recueil est placé provisoirement sur le site des anciens sanitaires de la place du Chorolant.

Vous pouvez y déposer tous vos cartons de type alvéolés de dimension inférieures à 80cm, aplatis afin de pouvoir les glisser dans l'interstice prévu.

Influenza aviaire

Après Tullins, c'est dans le village du lac de Paladru qu'a été mis en évidence de l'influenza aviaire hautement pathogène sur des dépouilles de mouettes. Cette maladie est strictement animale, elle touche tous les oiseaux, et l'enjeu principal est d'empêcher la contamination des élevages par la faune sauvage.

Pour prévenir ce risque, une zone de contrôle temporaire (ZCT) est mise en place par arrêté préfectoral autour des lieux de découverte des mouettes : elle comprend es communes dans un rayon de 20 km. Notre commune entre dans le champ du périmètre de cette zone.

Nous rappelons à tous les détenteurs d'oiseaux l'obligation de claustration des oiseaux d'élevage ou d'agrément; Veillez à renforcer les mesures de biosécurité (limitation des mouvements et désinfection des véhicules entrant ou sortant des élevages) et à limiter l'usage des appelants pour la chasse.

Le recensement des élevages et détenteurs non professionnels est obligatoire et repose sur une déclaration (cerfa n°15472*02) à remettre en mairie ou à compléter directement en ligne sur le lien suivant : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R44627

En cas de mortalité anormale constatée, ou de signes cliniques anormaux, il est demandé de conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et de la déclarer sans délai au vétérinaire de l'élevage et/ou au services vétérinaires de la direction départementale de la protection des populations de l'Isère ou à l'office français de la biodiversité (OFB).

Evitez les zones humides (bords des étangs, des mares et rivières) où stationnent les oiseaux sauvages.

La consommation de viande, foie gras, œufs et tout produit alimentaire à base de volaille, ne présente aucun risque pour l'Homme.

Centre Social Pays du Guiers

Dans le cadre du renouvellement de son projet social, le centre Social des Pays du Guiers recherche des bénévoles, habitants, professionnels, associations ou partenaires afin de collecter leur expertise du terrain, de faire remonter vos informations, vos réflexions et de partager votre vision des choses. Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter le Centre Social: 04-76-55-40-80, info@cspg.



Cœur de Chartreuse : le tri des déchets se simplifie !

Depuis le 1^{er} janvier, le tri se simplifie! En 2023, sur l'ensemble du territoire français, tous les emballages se trient. Le grand changement concerne surtout les emballages en plastique : pots de yaourt, barquettes, films, sacs, tubes, blisters, ... : ils doivent maintenant être déposés dans la colonne jaune.

Et pour encore plus de simplicité, sur toutes les communes de la CC Cœur de Chartreuse, <u>les emballages ET les papiers</u> peuvent être déposés dans la même colonne, en mélange. Progressivement, les colonnes bleues vont disparaitre au profit des jaunes. Cette opération a déjà démarré mais prendra encore plusieurs mois. En attendant, sur les points tri qui ne sont pas encore transformés, vous pouvez déposer tous vos emballages et papiers, en mélange, indifféremment dans l'une ou dans l'autre.

Pour un tri de qualité, attention à respecter les 4 consignes essentielles : les emballages et les papiers doivent être : non lavés, bien vidés de leur contenu, déposés en vrac (pas de sac fermé), bien séparés les uns des autres (ne les imbriquez pas).

Pour les pots, bocaux et bouteilles en verre : pas de changement, c'est dans la colonne verte !

Une fois tous ces emballages et papiers triés, vous constaterez qu'il reste très peu de déchets dans votre poubelle de cuisine!



MARS

Jeudi 16 : Assemblée générale / UNRPA

Vendredi 17: Don du sang

Samedi 18: Concert de printemps / Echo Alpin

Samedi 18 : Quart d'heure de lecture national / bibliothèque

Samedi 25 : La Saint Joseph / Comité des fêtes

AVRIL

Lundi 03 : Conférence frelon asiatique / GDSA

Jeudi 06 : Randonnée cyclotouriste Saint Martinière

Vendredi 07: Chasse aux œufs / Sac à Jouets

Vendredi 07 : Fête du Printemps / Ecole

Lundi 10 : Concours de pétanque / ASR

Samedi 29 : Bourse aux vélos / VTT Chartreuse

Dimanche 30: Trail des 3 couvents

MAI

Lundi 1er : Safari pêche / La Truite des fontaines

Mercredi 03 au 17 : Exposition / Addive

Dimanche 07: Brocante / ASR

Dimanche 14: Fête du Vivant / C'est pour auj et pour demain

Dimanche 14 : Safari pêche / ACCA Diane du Chorolant

Samedi 20 : Safari pêche / ASR

Samedi 27 : Randonnée cyclotouriste la Coublevitaine

Dimanche 28: Vente de fleurs / Familles Rurales

JUIN

Samedi 03 : St Glin-glin / Comité des fêtes

Dimanche 11: Pucier / Sac à Jouets

Vendredi 23 : Assemblée générale / ACCA

Vendredi 30 : Kermesse de l'école

MAIRIE

AGENCE POSTALE COMMUNALE

lundi de 16h00 à 19h00,

mardi et mercredi de 8h30 à 11h30, jeudi 14h00 à 17h00.

vendredi de 8h30 à 11h30.

Tél: 04 76 55 21 69

Courriel: accueil.mairiestjo@orange.fr

Réunion d'informations

Frelon asiatique

Organisée par le GDSA

(groupement de défense sanitaire apicole)

LUNDI 03 avril 2023 à 19h30 À la salle d'animation rurale



CONCOURS PHOTO

